

Image not found or type unknown



Tva a l'international urge

Par **teomone**, le **11/11/2010 à 01:30**

Bonjour,
Voilas mon problème:
J'achète de la marchandise en Europe que je revend ensuite dans un pays ne faisant pas parti de la communauté européenne et n'étant pas assujetti a la TVA.
Dois-je la facturer a mon client qui lui n'y est pas assujetti?
Dois-je le mentionner impérativement sur ma facture?
Comment sont les lois en France a ce sujet?
Merci par avance de vos réponses